

Canadian Parents for French (CPF) de l'Île-du-Prince-Édouard fait partie d'un organisme national qui favorise les occasions d'apprendre et d'utiliser le français comme langue seconde ou comme langue supplémentaire pour toutes les personnes qui habitent au Canada. (Veuillez noter que j'utiliserai l'acronyme -FLS dans mon discours, qui fait référence aux programmes d'éducation de français langue seconde et qui comprend à la fois l'immersion en français et les cours de français de base).

CPF de l'Île-du-Prince-Édouard est un organisme bénévole dirigé par un conseil d'administration élu. Il emploie une personne à temps plein et son bureau est situé ici, à Charlottetown.

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de faire part de nos commentaires à ce comité.

Nous nous sommes rendu compte que la très petite superficie de la province nous permet d'avoir une grande portée. Nos programmes tiennent donc compte de cela.

Nous donnons chaque année aux nouveaux élèves inscrits au programme FLS une trousse de bienvenue; les places du programme Rencontres du Canada sont accordées à nos cinq élèves lauréats du Prix d'excellence pour les étudiants qui oeuvrent en français; nous avons un Éducateur FLS de l'année; nous possédons un programme « École Ambassadrice du Français », qui reconnaît les écoles qui visent l'excellence dans leur programmation de FLS; nous envoyons des élèves dans des camps de jour

en français; nous soutenons les enseignants de FLS en leur offrant des coffres au trésor, des images pour leur salle de classe, des prestations musicales et plus encore. Nous organisons aussi un Concours d'art oratoire à la suite duquel des dizaines de milliers de dollars en bourses d'études sont remis, et nous rencontrons les parents afin de leur fournir de l'information et des conseils sur l'enseignement du FLS à l'Île-du-Prince-Édouard. Nous sommes en mesure de faire tout cela grâce à des partisans et à des partenaires comme la Société Saint-Thomas D'Aquin, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, le Collège de l'Île, le ministère de l'Éducation, Early Learning and Culture, l'Université Sainte-Anne et l'Université de Moncton, en plus, bien sûr, du ministère du Patrimoine canadien. La majorité de nos programmes sont également offerts à la jeunesse francophone.

Même si l'Île-du-Prince-Édouard enregistre le troisième plus important taux d'inscription dans des programmes d'immersion en français par habitant au Canada, et ce, depuis de nombreuses années, seulement 50 % des écoles offrent l'immersion en français, et 5 % l'immersion en français tardive. Il faut commencer par accroître l'accès. Si les élèves n'ont pas de porte d'entrée vers l'apprentissage d'une deuxième langue officielle du Canada dans le système scolaire public, ils auront très peu de chances d'être en mesure de s'exprimer dans les deux langues officielles du Canada.

Du point de vue de l'avancement des deux langues officielles, nous sommes d'avis que l'apprentissage du français devrait être le droit de tous les anglophones et allophones au Canada.

(1) Par conséquent, nous recommandons que des occasions d'immersion en français précoce et tardive soient offertes à toutes les personnes intéressées, peu importe où elles habitent.

En effet, toutes les personnes qui apprennent le français, pas seulement celles qui suivent un cours d'immersion, doivent être en mesure d'apprendre les notions de communications essentielles dans la langue seconde, en mettant l'accent sur la compréhension et l'expression orale.

(2) Nous, CPF, recommandons que les cours de français de base soient obligatoires de la maternelle à la douzième année, et que l'accent soit mis sur la parole et la communication. À l'heure actuelle, à l'Île-du-Prince-Édouard, ces cours ne sont obligatoires que pour les élèves de la quatrième à la neuvième année.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la refonte du programme de français de base favorise le développement de la pensée critique, de la créativité, de la communication et des aptitudes en collaboration des élèves. Il s'agit d'un programme d'alphabétisation flexible axé sur l'apprenant, qui met l'accent sur les compétences et les stratégies qui permettront à l'élève de gérer son apprentissage tout au long de sa vie.

Les élèves qui suivent des cours de français de base participent activement à des activités constructives au cours desquelles ils développent et renforcent leurs compétences essentielles en collaboration : l'écoute active, la prise de décisions et la solution de problèmes. Les élèves sont

appelés à prendre des risques avec la langue, à partager leurs idées et leurs opinions et à poser et à répondre à des questions, tout en tenant compte de leur choix de mots, de la structure de la phrase, de la prononciation et des stratégies de communication.

L'objectif des cours de langue est de permettre aux apprenants d'appliquer les compétences et les connaissances acquises en salle de classe dans le monde réel afin de réaliser avec succès des activités similaires à l'aide de la langue cible. Les élèves apprennent à se servir de la nouvelle langue.

Lorsque les élèves sont en mesure d'utiliser ce qu'ils ont appris en salle de classe pour réaliser des tâches dans la collectivité et en dehors de la salle de classe, l'apprentissage de la langue devient alors un outil puissant.

La recommandation suivante porte sur *la façon dont les jeunes s'identifient à l'apprentissage des langues et des cultures connexes*.

(3) Nous, CPF, recommandons que les élèves aient ~~de~~ plus amples d'occasions de prendre part à des activités authentiques dans la langue cible, tant en salle de classe qu'à l'extérieur.

Apprendre une langue sans connaître le cadre culturel dans lequel elle existe, c'est comme cuisiner un mets ethnique sans utiliser les épices de la région. Voilà une excellente occasion pour les communautés de langue officielle de se rapprocher et de collaborer afin de promouvoir une communauté de français langue première et langue seconde dynamique.

Qu'est-ce qui motive une personne à apprendre une deuxième langue? Nous croyons que cela dépend du moment où l'élève commence son apprentissage et ce qu'il ressent lorsqu'il apprend. Les parents qui ont suivi un programme d'immersion en français précoce ont tendance à tenir compte de l'ensemble des avantages d'apprendre le français, tandis que les parents et les élèves qui ont suivi un programme d'immersion en français tardive se penchent davantage sur l'employabilité. Nous travaillons d'arrache-pied afin de faire comprendre aux parents et aux élèves que l'apprentissage d'une deuxième langue ne se traduit pas uniquement par une augmentation des débouchés sur le marché du travail, mais également par l'acquisition d'une aptitude de vie. En effet, apprendre une deuxième langue permet d'accroître les compétences en communication, les capacités cognitives, les capacités à mener plusieurs tâches en même temps, et améliore le fonctionnement du cerveau. En fin de compte, cela rendra une personne plus apte au travail, certes, mais enrichira également sa vie de bien des façons. Quel parent ne souhaite-t-il pas cela à son enfant?

Pour faciliter les choses à cet égard, des niveaux de compétences linguistiques reconnus doivent être mis en place afin que les apprenants, les parents, les enseignants, les établissements postsecondaires et les employeurs potentiels aient un accord commun sur les habiletés en français de chacun des apprenants. Les gouvernements doivent être tenus de rendre compte de rapports faisant état des réalisations des élèves FLS. De plus, les

parents et les intervenants communautaires doivent participer activement à la prise de décisions avec les commissions scolaires.

En résumé, nos recommandations quant aux mesures pour renforcer le soutien du gouvernement fédéral à l'égard de la dualité linguistique ont pour objectif de maintenir un appui financier et moral solide pour l'apprentissage des deux langues officielles du Canada. Nous comprenons que ces recommandations peuvent se traduire par d'importants changements. De plus, un accès accru signifie un plus grand nombre de professeurs de français, ce qui entraîne un plus grand investissement. Il est difficile de savoir combien d'argent un pays devrait dépenser pour maintenir et améliorer la capacité de ses habitants à communiquer entre eux, et pour appuyer et nourrir son identité nationale. Il est aussi difficile de fixer un prix pour le bilinguisme officiel. Nous pourrions alors modifier la question afin qu'elle devienne « Quel montant mon pays devrait-il investir dans le bilinguisme compte tenu de notre profil national et international actuel? » Le montant que devrait alors investir un pays dépend également de ses aspirations.

Dans quelques jours, vous entendrez les témoignages de jeunes qui étudient le FLS. L'un d'entre eux est Thomas Haslam, un élève en onzième année inscrit en immersion en français tardive à l'école secondaire Kensington Intermediate High. Cette école est la seule qui offre un programme d'immersion en français aux habitants de Kensington, une ville en secteur rural. Thomas a passé de longues heures, journées et semaines à

se réjouir de sa capacité à communiquer dans les deux langues officielles. Il s'est inscrit à notre Concours d'art oratoire, a passé une semaine au sein du programme Rencontres du Canada, a été l'un des participants à siéger au Conseil jeunesse du premier ministre et sera en mesure de s'adresser à ce comité dans les prochaines semaines. Tout cela est possible parce qu'il est bilingue, parce que son école a été en mesure de lui offrir un programme d'immersion et parce que le Programme des langues officielles dans l'enseignement appuie l'enseignement du FLS. Malheureusement, le programme de cette école est en danger en raison des critères d'inscription pour les programmes d'immersion en français à l'Île-du-Prince-Édouard. Où seront les Thomas Haslams de demain si ces programmes ne sont pas appuyés et protégés?

Pour moi, le Canada est un pays à l'image du tissu de toutes les personnes qui y habitent. C'est un pays audacieux, grandiose, magnifique, multiculturel et multilingue. Nos deux langues officielles annoncent au monde entier que nous sommes un pays qui accueille la diversité. Nous devons continuer à tenir compte de tout ce que représente le Canada.

Notes d'allocution soumises par Gail Lecky, directrice générale

Canadian Parents for French PEI

Boîte postale 2785, Charlottetown ~~(-Île-du-Prince-Édouard)~~ C1A 8C4
902-368-3703

glecky@cpfpei.pe.ca www.pei.cpf.ca

Sources : Statistiques d'inscriptions du CPF trouvées dans des rapports
du CPF sur l'état de l'enseignement du FLS au Canada

Rapport du CPF PEI sur -l'état de l'enseignement du FLS à
l'Île-du-Prince-Édouard